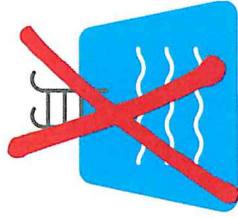


SÉCHERESSE DEPUIS LE 1ER AOUT 2022

Pour les :
EAUX SOUTERRAINES
EAUX POTABLES

Ne pas remplir sa piscine de plus 1m³ sauf premier remplissage après travaux.



Ne pas laver sa voiture chez soi. Réduire le lavage de sa voiture en station.



Ne pas irriguer les champs par aspersion de **11h à 18h** (sauf légume de plein champ, maraîchage, soja semence et maïs semence).

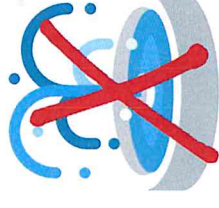


Protégeons nos ressources d'eau en agissant !

Ne pas arroser les massifs fleuris les pelouses, les jardins, potager et terrains sportifs aux heures les plus chaude (**11h à 18h**).



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privé, publique).



Ne pas arroser les terrains de golf de **11h à 18h**.



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses



Ma commune
est en
ALERTE

Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, telle que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site [Pronuvia](https://www.pronuvia.com)



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*